

Site de Tilloy-les-Mofflaines  
Formation continue  
Formation certifiante de niveau 3  
Formation en bloc de compétence

## Brevet Professionnel Agricole Travaux des Aménagements Paysagers

### Public :

Personne souhaitant développer ses compétences pour mener un chantier d'aménagement paysager, réaliser des travaux de voirie ou d'aménagement urbain : création et entretien.

### Objectifs visés :

Etre capable de :

- connaître le milieu végétal et son environnement,
- maîtriser les gestes et pratiques professionnels,
- maîtriser les techniques de création et d'entretien des espaces paysagers,
- maîtriser la maintenance du matériel.

### Conditions d'admission, prérequis :

1 an d'activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole.

Etre âgé de 18 ans minimum.

Avoir un projet d'insertion professionnelle.

Satisfaire à un entretien oral et à des tests écrits.

### Modalités d'accès :

Entretien - Test de positionnement.

### Délais d'accès :

Nous consulter, selon calendrier.

### Durée de l'action et modalités d'alternance :

800 heures en centre et 350 heures en entreprise.

### Modalités et moyens pédagogiques :

Une formation basée sur des pratiques professionnelles : assurée par des formateurs techniques ainsi que des professionnels de la branche (apport théorique, étude de cas, etc.).

Un accompagnement personnalisé :

- individualisation des parcours (selon test de positionnement, VAA, VAE),
- accompagnement de chaque apprenti par le référent de la formation,
- autoformation, formation en distanciel,
- accompagnement possible par un formateur référent des personnes en situation de handicap et/ou en difficulté.

### Des locaux adaptés :

- plateaux techniques : arboretum, terrains de pratique pour l'entretien, la plantation et la récolte, une serre pédagogique, une collection de plantes vivaces, un atelier mécanique,
- Centre De Ressources,
- salles informatiques,
- accès PMR.

### **Contenu de la formation :**

**UCG1:** mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale.

**UCG2:** mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique.

**UCG3:** mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable.

**UCO1:** mobiliser, en vue de sa pratique professionnelle, des connaissances scientifiques et techniques relatives aux espaces paysagers.

**UCO2:** mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériaux, matériels et équipements sur un chantier de paysage.

**UCS1:** réaliser les travaux d'entretien d'un espace paysager.

**UCS2:** réaliser les travaux relatifs à la création d'un espace paysager.

**UCS3:** utiliser les engins de transport et de terrassement dans le respect des règles de sécurité.

**UCARE 1:** gestion différenciée.

**UCARE 2:** construction bois.

### **Dispositif d'évaluation de l'action :**

Unités Capitalisables à acquérir lors d'un entretien d'explicitation d'une situation professionnelle vécue en entreprise ou en centre de formation, organisé par l'équipe pédagogique (validées par un jury officiel).

### **Validation du diplôme :**

Validation de 10 unités capitalisables.

Les acquis scolaires et professionnels des candidats peuvent être validés à l'entrée en formation.

Les UC obtenues restent valables à vie jusqu'à l'obtention de la totalité du diplôme.

### **Tarifs / Financements :**

Gratuité de ma formation pour les stagiaires relevant du Plan Régional de Formation.

Région, Pôle-Emploi, CPF, contrat de professionnalisation, OPCO, Transition Pro, personnel.

### **Rémunération :**

Selon statut du stagiaire, nous consulter.

**Débouchés :**

Jardinier(ère) paysagiste. Agent(e) d'entretien des parcs et jardins.

**Poursuite de formation possible :**

Certificat de Spécialisation, Brevet Professionnel.

**Contact :**

Valérie BROUCQSAULT, coordinatrice de la formation : [valerie.broucqsault@educagri.fr](mailto:valerie.broucqsault@educagri.fr)

Secrétariat : [cfppa.arras@educagri.fr](mailto:cfppa.arras@educagri.fr) – Tel : 03 21 60 73 10

**Renseignements pratiques :**

- Restauration.
- Possibilité hébergement (à l'extérieur du site).
- Lignes de bus, gare SNCF.